

GRILLE DE SELECTION FEDER-CTE - ISO 6.1 RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DES POUVOIRS PUBLICS

Critères d'appréciation et de sélection des projets – 20 points

Opportunité Stratégique du projet – 10 points

Opportunite strategique du projet – 10 points				
Critères	Points	Attentes	Justification du porteur	Note obtenue
Cohérence avec : - La stratégie du Programme Interreg Amazonie 2021- 2027 - Aufres stratégies nationales et internationales notamment en matière de coopération et de diplomatie territoriale	5 points	Opportunité conjoncturelle et/ou géographique des actions déployées(réponse à une crise ou à une/ des problématiques de l'espace de coopération - Renforcer la Gouvernance et l'action publique de proximité des acteurs institutionnels, faciliter la mobilisation de financements complémentaires pour mêux accompagner la coopération à l'échelle de l'espace de coopération et concourir à l'attractivité des territoires dy respectuelles et l'espace de coopération et concourir à l'attractivité des territoires du programme Interreg Amazonie * Améliorer la qualité des travaux et accompagner la formation des personnes, * Valoriser l'image de la Guyane, Vous devez démontrer que votre projet répond à un ou plusieurs de ces critères.		
Typologies d'Actions	2 points	Identification et coordination des instruments régionaux de financement - Amélioration des connaissances mutuelles notamment par la mise en place de plateformes d'échanges - Renforcement de capacités des organisations régionales de coopération - Actions de coopération visant à faciliter les échanges internationaux - Actions de coopération pour le développement de procédés, expérimentations et outils numériques		
Gouvernance et Partenariat	3 points	Gouvernance élargie et adaptée auprès des réseaux concernés pour développer un esprit participatif, à l'échelle du Plateau des Guyanes (scientifiques, collectivités, communes, institutions, populations locales, etc.) Implication de toute ou partie de la zone de coopération du programme, dans le partenariat stratégique et/ou opérationnel Le projet a été élaboré, mis en oeuvre et/ou financé conjointement et/ou doté en effectifs et/ou prévoit de s'implémenter avec au moins un partenaire issu du Guyana et/ou du Suriname et/ou d'Amapá et/ou d'Amazonas et/ou du Pará.		
Opportunité opérationnelle du projet – 5 points				
Contribution à la performance du programme en cohérence avec le business plan et les actions prévues	3 points	Vous devez démontrer que vous contribuez efficacement aux cibles des indicateurs de résultat (ou d'impacts) de IISO 6.1 du Programme FEDER-CTE en l'occurrence : - Nombre Paticipations à des actions communes transfrontalières - Nombre d'organisations qui coopérent par delà les frontières - Structuration durable d'un réseau amazonien de partenaires - Nombre d'organisations ayant une capacité institutionnelle accrue en raison de leur participation à des activités de coopération transfrontalière, transnationale ou interrégionale - Production de supports pédagogiques et de communication adaptés au public cibile		
Démonstration du respect des principes horizontaux: - Égalité des genres - Egalité Femme-Homme, intégration de la dimension de genre et la promotion des personnes en situation d'handicap	1 point	Vous devez démontrer que vos actions intègrent et respectent les obligations liées à l'égalité femme/homme, la mixité des métiers et la lutte contre les stéréotypes de genre, l'acessibilité pour tous les publics visés.		
Non-discrimination - égalité des chances	0,5 point	Vous devez démontrer que vos actions intègrent la promotion de l'insertion des personnes en situation de handicap, et plus globalement l'accessibilité pour tous les publics visés, intégrant par exemple les enjeux de localisation/d'accessibilité		
. Développement durable	0,5 point	Vous devez démontrer que vos actions : - Visent à limiter les impacts sur la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre - Prennent en compte le principe des solutions fondées sur la nature - Prennent en compte les objectifs du développement durable dans la conception et la conduite du projet (par exemple : gestion des déchets de chantier ; maîtrise de l'énergie verte, etc.)		
Ingénierie du projet – 5 points				
Démonstration de la capacité de pilotage des actions prévues (planification, « mode projet », proportionnalité des moyens matériels, humains et logistiques déployés au regard des objectifs visés)	3 points	Afin de garantir la stabilité, la fiabilité de votre projet, vous devez démontrer que : - Votre projet se découpe en actions (et éventuelles sous-actions) distinctes et explicitement détaillées - Ces actions (et éventuelles sous-actions) ont un planning prévisionnel de réalisation bien défini		
cf. plateforme E-Synergie, onglet « Description » □ « Description détaillée » □ « Actions présentées »	2 points	Votre projet est budgétisé par actions (et éventuelles sous-actions) de manière cohérente et raisonnable		
	20 points			0